

Conseil d'administration du 26 avril 2016

Présents F. Remacle, JC. Debatty, P. Decraene, JC. Baccus, L. Mercier,
J. Ruyffelaert, Ph. Achten, M. Culot et D. Reterre

Excusés C. Lemoine, P. Schmets et Ph. Greif

1. Situation financière – budget

- a. Il faut tenir compte du stock d'imprimés (3800€)
- b. Le C.A. doit mener une réflexion globale quant aux ristournes octroyées aux clubs formateurs de jeunes.
- c. Certaines dépenses n'ont pas été budgétées (ex : pc pour arbitrage,...)
- d. Le montant de la convention a été dépassé vu les différents investissements importants en matériel réalisés au niveau de la cellule formation (ex : remorque, ballons, filets, cônes, ...)
- e. Le nombre d'amendes au niveau des clubs pour manque d'arbitres a diminué car nous avons eu cette année un bon nombre de nouveaux candidats arbitres seniors mais également plusieurs jeunes arbitres ayant suivi les modules 1 et 2 et nous avons de plus en plus de grosses structures au niveau des clubs et ils atteignent le plafond.

2. Tour des cellules

a. Compétition

- La compétition est terminée et donc le palmarès est connu et sera publié.
- Les tours finaux auront lieu le samedi 30 avril à Herstal
- Les forfaits des dernières semaines font l'objet de discussions et la possibilité de doubler le montant des amendes pour forfait les 3 dernières rencontres de championnat est évoquée.

b. Arbitrage Jeunes

- Le club de Sporta demande depuis fin de la saison sportive dernière une session module 1 pour les jeunes – 25 mai à 14 heures
- Un échange de courriel avec Ph Greif et les dirigeants du club d'Eupen a été expédié afin de s'arranger quant aux modalités pratiques de cette organisation.

c. Formation

- Les amendes pour ne pas avoir rentré la liste du club pour le REL sont publiées.
- Journées découvertes : une réunion a eu lieu à Huy, Waremme, Spa et Verviers sont en attente. Lommers / St Vith, il y a 3 jours de prévus en mars 2017. Mortroux, Flémalle, Grivegnée et Hannut sont en préparation également.
- En septembre aura lieu la prochaine détection pour les sélections.

d. Jeunes

- Les résultats des derniers tournois ont été publiés sur le site et il y a eu une réaction par rapport au tournoi Pupilles Garçons. En effet, le règlement de la compétition n'est pas assez précis en cas d'égalité de points et de défaites. Etant donné que pour cette catégorie (Pupilles 3-3), les 3 tournois ont valeur de championnat, le Conseil d'administration prend la réglementation du championnat et on départage les équipes en fonction du 3^{ème} critère c-à-d les sets.
- Tournoi Benjamins – 17/4 : celui-ci n'a pas eu lieu car les clubs n'ont pas vu que la date était avancée d'une semaine.
- **La réunion annuelle avec les clubs qui ont des équipes « jeunes » se tiendra le lundi 23 mai prochain à la Maison des Sports à 19h30** – invitation sur le site
- Les trophées des championnats jeunes seront remis comme l'année dernière le 1^{er} mai mais cette année cela se déroulera entre les deux finales.
- La communication doit être centralisée pour les équipes jeunes au niveau de l'«Espace Jeunes ». Il est important de mettre en évidence les modifications. Il est important que les clubs reçoivent les informations par rapport aux tournois au moins 10 jours à l'avance pour des questions d'organisation. La communication entre les représentants « jeunes » des clubs et les coaches n'est pas optimale.
- Christian Brasseur cessera son activité au niveau de la cellule fin de saison pour des raisons médicales.

e.Arbitrage

- La 4^{ème} tranche sera encodée dans les prochains jours.
- Il y a 24 inscriptions pour le repas lors de la CMB
- Test « ECRAN » : cela donne lieu à beaucoup de discussions et un test va être mis en place en AIF et dans les provinces de Liège, Brabant et Namur. Pour éviter les groupements de joueurs, il faudrait une certaine distance entre les joueurs et qu'il n'y ait plus de faute de position pour l'équipe qui a le service (au haut niveau, il n'y a pas ce problème d'écran vu la taille des joueurs). Ce phénomène de l'écran commence de plus en plus au niveau des équipes jeunes. Au début de la saison, ce sera de la sensibilisation.
- La réunion sur le respect a bien eu lieu à Thimister mais le CA n'a pas encore pu mettre ce point à son agenda et ce sera pour le prochain CA c-à-d le 10 mai
- Modification du règlement : les art. 1641 et 5380 sont repris deux fois, où les mettre définitivement ?

3. Divers

- a. Feedback par rapport à l'AG de l'AIF du 23 avril dernier : nous étions en minorité pour deux points : la suppression de la commission technique et au niveau de la commission judiciaire pour l'amendement de F. Vandenbenden
- b. CBAS : nous avons reçu la décision et deux conclusions : au niveau de l'AIF, l'art 3910 ne précise pas que la CBAS est simplement une Cour de Cassation ! D'où la décision sur le fond et la Cour d'Appel a rédigé des attendus insuffisants. Il y a nécessité de se couvrir pour l'avenir et donc une protection juridique doit être souscrite pour protéger le CA. (coût de ce recours devant la CBAS : 2500€). Le fonctionnement de nos commissions judiciaires est à revoir et l'avocat se tient à notre disposition pour le faire. L'art 3910 à l'AIF pose problème et nous avons deux possibilités : soit le supprimer, soit réinstaurer la Cassation AIF.

Pour le CA

Philippe ACHTEN
Président

Dominique RETERRE
Secrétaire de séance